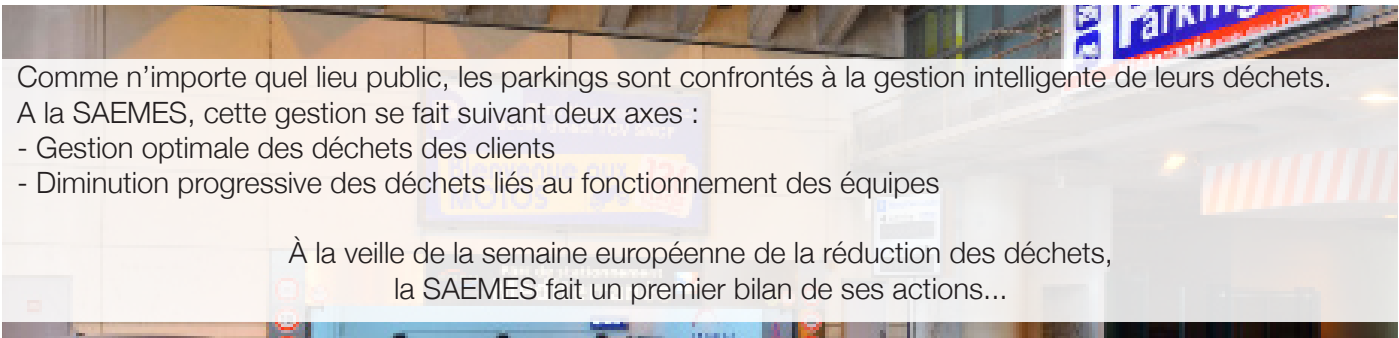


La SAEMES et ses déchets: réduction et gestion efficaces


Premier Opérateur de stationnement certifié ISO 14001 pour son management environnemental



Comme n'importe quel lieu public, les parkings sont confrontés à la gestion intelligente de leurs déchets. A la SAEMES, cette gestion se fait suivant deux axes :

- Gestion optimale des déchets des clients
- Diminution progressive des déchets liés au fonctionnement des équipes

À la veille de la semaine européenne de la réduction des déchets, la SAEMES fait un premier bilan de ses actions...



Grâce au tri sélectif,
ce sont **1930 m³** de déchets
qui ont été triés à la SAEMES !

• Les déchets côté clients....

Le tri sélectif, instauré en 2008, a été accompagné par la mise en œuvre d'une campagne d'information auprès des clients à travers un affichage dans les **80 parkings** (dans lesquels on trouve environ **1000 poubelles!**). Comme chez les particuliers, les usagers y sont invités à distinguer :

- les déchets ménagers non recyclables, poubelle verte : déchets alimentaires, canettes de boisson, emballages non recyclables, barquettes en polystyrène, bidons d'huile, chiffons, papiers souillés..)

- les déchets multi-matériaux recyclables, poubelle jaune : papier, journaux et magazines, bouteilles plastique, briques alimentaires, petit électroménager....)

Ces poubelles sont vidées trois fois par jour dans des containers de 340 litres.

Chaque site génère environ 300 litres de déchets par jour, collectés par les services de la Ville de Paris (enlèvement tous les jours pour les déchets ménagers, tous les deux jours pour les multi- matériaux).

A noter : les parkings SAEMES avec le plus fort « trafic », Méditerranée (Gare de Lyon) et Bercy, sont chacun équipés de 2 containers de 750 litres, compte tenu de l'important volume de déchets générés.

• ... et côté salariés:

Dans le cadre de sa certification ISO 14001, la SAEMES s'est engagée dans une démarche de réduction des déchets produits dans les parkings.

Au siège de l'entreprise, la sensibilisation passe par l'encouragement des éco-gestes : mise en place du tri sélectif, distribution de mugs pour réduire l'utilisation (et le gaspillage !) des gobelets en plastique, recyclage des cartouches d'imprimantes, utilisation de papier recyclé pour le courrier.

En ce qui concerne les parkings, le Chargé de Mission nettoyage, Mr Lyès Dimmi, déclare :



“ Nous sommes constamment à la recherche de solutions et d'innovations qui vont nous permettre de continuer à diminuer nos déchets.

Par exemple, pour traiter les taches d'huile, nous venons d'adopter un procédé innovant, avec un produit à base de coton, qui absorbe 10 fois son volume, sépare ensuite les déchets, résidu d'un côté et déchets hydrocarbonés de l'autre. Par rapport aux solutions existantes, cette solution permet de réduire les hydrocarbures résiduels dans les regards, mais aussi d'utiliser moins d'absorbant, c'est à dire de produire moins de déchets finaux.

Pour information, pour chaque parking, le nettoyage des taches d'huile entraînait jusqu'à maintenant l'utilisation de 30 sacs de produit absorbant et 200 litres de produits, une consommation d'eau importante, sans parler des accessoires (seaux, balais..)

De même, dans le choix des prestataires, je privilégie systématiquement ceux qui proposent la reprise pour recyclage du matériel usagé.



«D'ailleurs, ajoute Mr Dimmi, un conseil pour les automobilistes qui changent de batterie : certaines grandes enseignes -pas toutes- proposent la reprise de l'ancienne batterie au moment du rachat d'une neuve. Se renseigner avant, cela permet d'éviter de laisser sa vieille batterie au parking SAEMES, même si nous nous chargeons de la remettre dans la filière appropriée !! »

**norme ISO 14 001 c'est quoi ? Cette norme repose sur un principe : l'amélioration en continu de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise. La certification 9001 quant à elle, est en place depuis 10 ans.*

A propos de la SAEMES : La SAEMES (Société Anonyme d'Economie Mixte d'Exploitation du Stationnement de la Ville de Paris) est le deuxième opérateur de stationnement en Ile-de-France et cinquième en France, avec un chiffre d'affaires 43 M€ de en 2011. Elle accueille au sein de ses parcs plus de 3 millions de clients horaires chaque année et gère 86 parcs de stationnement à Paris et en Ile-de-France, soit plus de 21 000 places.

La SAEMES s'inscrit dans le développement de la politique de circulation et de stationnement de la Ville de Paris en incitant à un usage raisonné des véhicules motorisés, véritable opérateur de la mobilité urbaine (stationnement des vélos, tarifs motos), dans une logique de développement durable conjointement à sa démarche qualité confirmée par ses certifications ISO 9001 et ISO 14 001. www.saemes.fr

Contact presse:

Agence RendezVous RP

Stéphanie Gentilhomme

01 45 41 19 37 - 06 84 61 62 68

stephaniegentilhomme@rendezvous-rp.com